



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés
a
Mor
be



25112864

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

22 AOÛT 2025

Greffé
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0454 261 787**

Nom

(en entier) : **CONSULTIMO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Chemin de Potisseau 49 - 5100 WEPION**

Objet de l'acte : **Publication convention AG**

PV de l'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2025 (par extrait utile)

Exposé du problème par l'administrateur

La cession de la totalité des actions de la SA MARIVAUX est en cours de tractation.

Les potentiels cessionnaires ne sont intéressés que par la partie Hôtel de l'activité, le prix étant fixé selon le bilan et la rentabilité historique.

N'apparaît pas dans la comptabilité de MARIVAUX l'engagement et la négociation en cours avec la société CRELAN sa visant à l'acquisition d'un immeuble situé 27, chaussée de Tirlemont, 5030 GEMBLoux.

L'administrateur dépose sur le bureau :

1. L'engagement écrit envers la SA CRELAN,

2. Un projet de convention par lequel la société MARIVAUX cède gratuitement à la société CONSULTIMO les droits, engagements et obligations envers la société CRELAN SA à compter de la date de cession de la totalité des actions de MARIVAUX à un tiers.

Décision

Après lecture, les actionnaires de MARIVAUX acceptent de céder à CONSULTIMO l'entiereté des droits, engagements et obligations visant à l'acquisition du bien situé au 27, chaussée de Tirlemont, 5030 Gemblooux et acceptent le projet de « convention de reprise d'engagement » tel que présenté et qui sera signé ce jour.

MARIVAUX SA

Actionnaire

Alain Stock

24.739 actions

Pour approbation

Et reprise des engagements dont question sans
CONSULTIMO SA

Alain Stock

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).